

COMBATTRE LE RACISME SUR NOS LIEUX DE TRAVAIL

Une responsabilité collective

Des discriminations massives

Dans les entreprises, dans les administrations, dans les services publics et même dans les associations, les discriminations racistes ne sont pas des exceptions.

Celles et ceux qui ont une apparence, une origine, une religion ou un nom associés à des groupes stigmatisés sont moins embauché-es, moins payé-es, moins promu-es, plus contrôlé-es, plus sanctionné-es.

Sur leur lieu de travail, le quotidien des personnes qui subissent le racisme est souvent oppressif, fait de brimades, d'humiliations et d'insultes. C'est même parfois insupportable.

Une responsabilité collective

Face aux inégalités et à l'oppression raciste, nous avons toutes et tous le devoir d'agir !

En premier lieu, les employeurs ont des obligations qu'il faut souvent leur rappeler... et leur imposer de respecter. Il y a donc une responsabilité collective des personnels. Leurs représentant-es et les organisations syndicales doivent être des soutiens pour cette action. Face à l'injustice, il y a toujours quelque chose à faire, une action collective à entreprendre. Plus encore, au jour le jour, chacun, chacune d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre le racisme au travail et partout ailleurs.

Le racisme opprime celles et ceux qui le subissent et divise les salarié-es, agissons ensemble pour l'égalité !

Sources :

1. *Un salaire de la blanchité?*, Mathieu Ichou et Ugo Palheta
2. Étude ONDES - Université Gustave Eiffel, 2024
3. *La religion, facteur de discrimination à l'embauche en France?*, Marie-Anne Valfort
4. *Enquête sur l'accès aux droits*, Défenseur des droits 2016.
5. *Discrimination à l'embauche des personnes d'origine supposée maghrébine, quels enseignements d'une grande étude par testing?*, DARES Analyses n°67
6. *Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France*, Carmen Diop, Hommes & Migrations, 2011

- 400€

Un **homme noir** a un **salaires mensuel** moyen de **400€ inférieur** à celui d'un **homme blanc** qui a la **même formation**, le **même diplôme**, la **même qualification**. Pour un **homme d'origine maghrébine**, c'est **-300€**.

80%

80 % de chances **en moins** d'obtenir un **entretien** pour un **contrat d'apprentissage** quand on **porte le voile**.

DEUX FOIS MOINS

Lors d'une demande pour obtenir un **entretien d'embauche**, un-e **musulman-e pratiquant-e** est **contacté-e deux fois moins** qu'un-e **catholique pratiquant-e** ou qu'une personne **sans appartenance religieuse**.

70%

70 % des **femmes noires** déclarent avoir subi des **discriminations** dans leur **parcours professionnel**.

31,5%

À **compétences égales**, les candidats dont le **nom suggère une origine maghrébine** ont **31,5 % de chances de moins** d'être contactés par les **recruteurs** que ceux portant un **prénom** et un nom considérés comme d'**origine française**.

88%

88 % des victimes de **discrimination professionnelle** fondée sur l'origine ou la **couleur de peau** n'entament **aucune démarche**.

La loi interdit et sanctionne certaines expressions du racisme:

- **attitudes** (propos, injures, menaces...) fondées sur des opinions, des croyances, articulées à des stéréotypes et des préjugés.
- **comportements discriminatoires** qui s'expriment à travers des pratiques sociales allant de l'évitement à la persécution, sous des formes organisées ou non (traitement défavorable de personnes, se trouvant dans une situation comparable, dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, d'accès à la location...).
- **violences physiques.**
- **fonctionnements** qui institutionnalisent l'exclusion, la ségrégation, la discrimination.
- **discours idéologiques**, théoriques, voire doctrinaires, constitués de récits visant à justifier la domination de certains groupes humains par d'autres.

Au travail, des délits racistes définis par le code pénal peuvent être lourdement sanctionnés :

DÉLITS	PEINES ENCOURUES
Licenciement, sanction ou refus d'embauche discriminatoire (CP : art. 225-128 et 225-2)	• Emprisonnement de 3 ans • Amende de 45 000€ • Privation temporaire du droit de vote, d'éligibilité
Entrave discriminatoire à l'exercice normal d'une activité économique (CP : art. 225-128 et 225-2)	• Affichage et diffusion du jugement • Fermeture temporaire ou définitive d'établissement • Exclusion temporaire des marchés publics, • Privation temporaire d'exercer une fonction juridictionnelle
Subordination de la fourniture d'un bien ou d'un service ou d'une offre d'emploi à une condition discriminatoire (CP : art. 225-1, 225-2, 225-4 et 225-5)	• Obligation d'accomplir un stage de citoyenneté... (CP : art. 225-19)



Pour faire respecter le droit sur nos lieux de travail

il existe des outils et des recours juridiques :

les représentant·es du personnel, l'inspection du travail, le Défenseur des droits, des associations spécialisées, des instances, des tribunaux, des avocat·es...

Mais notre meilleure arme est la solidarité et l'action collective, contre le racisme comme pour défendre l'ensemble des droits des travailleurs et travailleuses.

Dans tous les cas, les syndicats membres de Solidaires sont là pour vous accompagner et vous défendre.

Ne restez pas seul·es ! N'acceptons pas l'injustice !

SOLIDAIRES CONTRE TOUTES LES FORMES DE RACISME

Le combat contre le racisme au travail ne peut pas se limiter à faire respecter la loi. Parce que beaucoup de comportements racistes ne peuvent pas donner lieu à des poursuites légales. Parce que la loi est mal appliquée. Et parce que toute une partie des décisions politiques s'inscrivent dans une vision raciste du monde. Il faut donc mener à la fois un combat quotidien contre les manifestations du racisme et une lutte collective contre les politiques et l'organisation de la société qui reposent sur le racisme, et qui en amplifient les effets.

Les discours racistes envahissent l'espace médiatique et politique. Les politiques racistes ont le vent en poupe et accompagnent la progression du fascisme. Il faut d'urgence un sursaut général pour refuser la banalisation du racisme.

REFUSONS LA BANALISATION DU RACISME

Combattre l'extrême droite

L'extrême droite est l'ennemie des travailleurs et travailleuses, le racisme est un de ses principaux piliers.

Solidaires est une organisation syndicale indépendante des partis politiques. À Solidaires, défendre nos valeurs et les intérêts des travailleurs/ses nous impose de combattre l'extrême droite. Derrière les discours de l'extrême droite sur l'identité ou la sécurité se cache une obsession raciste : faire des personnes immigrées, musulmanes, noires, arabes, maghrébines, juives ou roms les boucs émissaires des problèmes de la société. La préférence nationale, élément programmatique central, hier du FN et aujourd'hui du RN, ne sert qu'à diviser les travailleurs et travailleuses et affaiblir nos luttes sociales. Le programme de l'extrême droite, avec des milliardaires qui sont derrière, c'est l'inégalité des droits, la casse des conquits sociaux des salarié·es, la fermeture des frontières, la répression des quartiers populaires, l'attaque contre les solidarités, les libertés publiques et les droits syndicaux.

... et toutes les idées racistes

Mais les idées racistes ne sont pas portées uniquement par l'extrême droite.

Elles traversent toute la société et servent directement les intérêts des capitalistes. Une partie croissante du champ politique, médiatique et patronal reprend les thématiques de l'extrême droite, voire ses propositions. Les discours sur «l'assistanat», la remise en cause du droit du sol, la criminalisation des solidarités, la suspicion généralisée envers les musulman·es ou les sans-papiers sont devenus monnaie courante, jusqu'au sommet de l'État. Répandre ces idées dans le débat public et dans les politiques gouvernementales contribue à légitimer l'extrême droite et à préparer le terrain à sa prise de pouvoir.

Un combat quotidien

Refuser le racisme, c'est aussi le combattre dans ses formes les plus banalisées, au quotidien :

Remarques déplacées, soupçons systématiques, moqueries, surveillance excessive, humiliations... Ces micro-agressions, souvent minimisées, souvent présentées comme des plaisanteries, ne sont pas anodines. Elles marquent les corps, brisent les parcours, rongent l'estime de soi et sont des rappels permanents du statut d'infériorité de certain·es et une façon de les délégitimer. En les laissant passer, on participe à leur normalisation, on rend le racisme tolérable, on ouvre la voie à des violences plus massives — médiatiques, policières, institutionnelles, physiques. Refuser, dénoncer, visibiliser ces agressions, c'est refuser la banalisation du racisme, et défendre concrètement l'égalité et la dignité pour toutes et tous.

Au travail et partout, détruisons le système raciste

Victime ou témoin d'un comportement raciste ?

Victime Conservez les preuves, écrivez et datez les faits ; cherchez des alliés, sur votre lieu de travail ou en dehors ; contactez Solidaires, le syndicat vous accompagnera selon vos attentes. et respectera strictement à chaque étape vos choix. il est important de «rassurer» les victimes et faire savoir que ce sont elles qui maîtrisent leurs réactions

Témoin Ne laissez pas la victime isolée, même si elle-même ne réagit pas. Faites-lui savoir que ce qui s'est passé n'est pas normal, que vous êtes disposé à l'écouter et à l'accompagner. Respectez toujours ses choix de réactions.

LE COMPTOTISME, CHEVAL DE TROIE DE L'EXTRÊME DROITE ET DU RACISME

Face au rouleau compresseur du capitalisme et aux désordres du monde, on peut être tenté-e par une vision des choses qui attribue à des groupes stigmatisés la responsabilité de ce qui va mal. Les théories complotistes sont souvent lancées par l'extrême droite. Les groupes qu'elles accusent de tirer les ficelles sont toujours, quand on creuse un peu, des catégories ciblées par le racisme.

Cette approche dangereuse mène à une impasse. Le complotisme nie les réalités sociales et masque les vrais rapports de pouvoir. Ce qui dirige le monde, c'est le système capitaliste et la bourgeoisie qui en tire profit.



L'antisémitisme et l'islamophobie ont en commun d'être deux formes complotistes de racisme. Dans beaucoup de médias et au plus haut sommet de l'État, l'islam fait l'objet d'une lecture conspirationniste qui entraîne des violences et un harcèlement administratif. Les musulman-es sont présenté-es comme un corps étranger, une menace manipulant des institutions, imposant une « islamisation » fantasmée. Comme si tou·tes les musulman-es avaient un projet commun, même à leur insu — alors qu'il y a une grande diversité de pratiques, de positionnements politiques, de modes de vie. L'antisémitisme porte l'idée que les Juifs et Juives formeraient un groupe tout-puissant, agissant dans l'ombre pour contrôler le monde, la finance et les médias. C'est évidemment faux. Les personnes juives ne forment pas un groupe qui aurait plus de pouvoir que le reste de la population.

POUR CONSTRUIRE L'UNITÉ, LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Cela saute aux yeux : il y a une division raciste du travail. Les salarié-es appartenant à des groupes stigmatisés sont sur-représenté-es dans les emplois les plus précaires, mal payés, pénibles ou surexposés (nettoyage, sécurité, livraison, sous-traitance, soins des personnes dépendantes...). Les discriminations à l'embauche, dans l'accès au logement, à la formation ou aux soins renforcent ces inégalités. Construire l'unité des travailleurs et des travailleuses est indispensable si on veut changer les rapports de force. Mais cette unité se fera à condition de reconnaître les inégalités existantes et en les combattant. Dans nos revendications comme dans nos pratiques, il faut tenir compte des différentes oppressions.

Par exemple, revendiquer des hausses de salaire en pourcentage peut laisser intactes, voire renforcer, les inégalités liées au racisme et au sexisme. C'est pourquoi il faut exiger la suppression des écarts de salaire en même temps que des augmentations générales.

Face au racisme et aux inégalités, l'Union syndicale Solidaires se bat :

- Pour l'égalité réelle des droits, quelle que soit l'origine, la nationalité ou la religion
- Contre les discriminations au travail, à l'école, à l'embauche, au logement, dans les services publics et partout dans la société.
- Pour la régularisation de toutes les personnes privées de droits administratifs, l'accueil digne des exilés, la liberté de circulation et d'installation.
- Contre les lois et pratiques racistes du patronat et de l'État comme le harcèlement policier et les contrôles au faciès.
- Pour la justice pour toutes les victimes de violences policières.